



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

3 Mai 2023 17h00 au club

Compte rendu

**Présents** : Jean Arrechea, Dominique Brard, Alain Carles, Philippe Elizalde, Jacques Girr, Danièle Ouvrard, Jacques Robert, .

**Absent excusé** : Gérard Imbernon, Frédéric Myard.

### 1. Point inscriptions

Le Président fait le point habituel sur les inscriptions : 110 licenciés et 14 Membres non licenciés au Club.

### 2. Bilan Omelette pascalle

L'Omelette Pascale 2023 a généré 1.520 € de recette brute et les dépenses se sont élevées à 280 € dont achat de tuyaux de gaz, seaux, tabliers et gants. A noter que le nettoyage du matériel (poêle et seaux) a été assuré par le Trésorier et qu'à l'avenir il serait préférable d'effectuer cette tâche dès la fin de la manifestation avec la présence des membres encore présents à la clôture.

### 3. Brevets

#### a) Debriefing BRM 300

26 partants et 24 participants à l'arrivée vu les conditions météorologiques c'est tout à fait remarquable. Les départs se sont effectués à partir de 6 heures le matin, les premiers sont arrivés à 17 h 35 et les derniers à 22 h 20. Nouveau parcours apprécié des concurrents mais quid de la Corniche basque ? Sera-t-elle encore accessible lors d'une prochaine édition ? La mise en place d'un stand sur la place du Réduit à Bayonne avec pointage-ravitaillement à l'initiative de notre Club a également été appréciée même si l'opération *communication* a pâtit du mauvais temps n'incitant guère les cyclos à s'arrêter à proximité du barnum installé sous la banderole des Mailhouns. En parallèle à cette organisation du brevet, il était également proposé à tous les Membres du Club trois parcours de niveau adapté ; la pluie abondante n'a pas découragé un groupe de courageux Mailhouns de venir soutenir l'organisation en se lançant dans le parcours intermédiaire et deux autres d'effectuer le petit parcours.

L'idée de mettre en place un, voire deux brevets (150 et 200 km) l'an prochain est à l'étude sachant qu'il n'y aura pas de BRM la saison prochaine.

## **b) BRM 400**

Départ samedi 20/05 à partir de 15 heures et les arrivées sont prévues le dimanche 21 entre 12 et 18 H. Jacques Robert et Dominique Brard seront au départ (Alain amènera les ingrédients pour le café) et l'accueil des arrivants sera assuré par Danièle Ouvrard, Dominique Brard.

## **4. Mai à Vélo**

Cette journée consacré au vélo aura lieu le samedi 13 mai place du Quintaou où la Ville d'Anglet met à notre disposition un stand. Nous avons proposé d'organiser une sortie « découverte » s'adressant à un public intéressé par la pratique du cyclotourisme en club :

<https://www.strava.com/routes/3068810681835774144>

Départ prévu à 9h et retour 11h30 - 12h. Le Président sera présent et souhaite qu'une seconde personne l'accompagne soit sur le stand soit sur la sortie. Deux invitations de la Mairie sont offertes pour le repas. Les Mailhouns seront les bienvenus pour un passage au stand dans la journée ou à l'occasion d'une sortie du samedi en effectuant un crochet vers Quintaou .... cela mettra un peu d'animation.

## **5. Rallye des Mailhouns**

Il aura lieu le 18/05 et le parcours sera le suivant :

<https://www.strava.com/routes/3084853805419511508>

Le départ pourra avoir lieu à partir de 7h30 (Alain et le Secrétaire seront présents pour l'accueil) une fois les équipes constituées le questionnaire sera remis aux participants. Comme l'an passé nous sollicitons les Membres pour alimenter le buffet sachant que le Club offrira les boissons et complètera avec quelques ingrédients (charcuterie, olives, chips etc....) Nous avons obtenu des lots de certains partenaires (Gobik, RD Cycles etc...)

## **6. Questions diverses**

- **Actualisation des statuts du Club** : après concertation au sein du Conseil d'Administration le projet sera porté à la connaissance des membres du Club début septembre. Un délai sera alors déterminé pour transmettre au CA les avis, remarques et suggestions éventuels avant le vote en AGE.
- **Prochaines réunions du CA** : Les lundis 04/09, 02/10 et 06/11.

- **Fêtes d'Anglet 2024** : La ville a lancé auprès des associations un appel à projets pour contribuer à l'animation des fêtes patronales 2024 (29/02 - 03/03). Dans la mesure où nous avons toujours un début d'année riche en événements (Bourse du Vélo, Omelette, Rallye, Brevets,...) il a été décidé de ne pas donner suite à la proposition.
- **Appel des Pyrénées 7/8 octobre 2023** : cette manifestation aura lieu à Antichan de Frontignes en Haute Garonne commune située entre Bagnères de Luchon et Saint Gaudens (sortie A64 Montréjeau). Le bureau (Philippe et Jacques Girr) proposera une sortie club à l'occasion de ce weekend.
- **Trésorerie** : Le Club a reçu la subvention municipale dont le montant, inchangé, s'élève à 2200€.
- **Repas de fin d'année** (déjeuner du Club) : prévu le 29 octobre dans le calendrier. Le secrétaire va se rapprocher d'un restaurateur à proximité d'Anglet.
- **Rappel** : Du point de vue assurance et responsabilité éventuelle du Club en cas d'accident, la participation de non-licenciés à des sorties Club doit respecter un certains nombres de règles : 3 sorties maximum et une information préalable auprès du bureau de Club (un simple mail suffit).
- **Mise au point** : Lorsque le Club organise des événements à destination de tous les membres, comme cela a été le cas à l'occasion du BRM 300 (manifestation inscrite au calendrier fédéral) avec 3 parcours (60-90-120 kms) ayant une arrivée commune, il est inacceptable que certains se permettent de solliciter sinon tous les membres du moins un grand nombre d'entre eux pour participer à une sortie « alternative ». La mise en place de tels événements requiert du temps et de l'énergie de la part des membres du bureau et même au-delà, (sans parler des moyens financiers qui y sont consacrés) et la moindre des choses que l'on est en droit d'attendre de la part des membres du Club est qu'ils n'entravent pas les actions entreprises par la direction du Club.  
Par ailleurs, on rappelle que ces actions s'inscrivent dans le cadre de la politique portée par le CA et qui a été exposée en Assemblée Générale, à

savoir et en peu de mots : animer, fédérer et attirer de nouveaux adhérents.

Cependant, nul d'entre-nous prétend détenir la vérité et certains peuvent, de manière tout à fait légitime, estimer qu'il est préférable pour le Club de fixer d'autres objectifs et de mettre en œuvre d'autres actions pour y parvenir. Pour autant, cette « opposition » doit s'exprimer de manière constructive, dans la clarté, la transparence et le respect des règles de fonctionnement du Club, c'est à dire en postulant au Conseil d'Administration lors de la prochaine AG.

Enfin, les mots ayant un sens, on rappellera que la responsabilité de représentation du Club vis à vis des tiers incombe statutairement au Président qui a, en la matière, une faculté de délégation ponctuelle et temporaire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 h.

Jacques Girr  
Secrétaire